012UDP

HABITER EN COEUR D'ILOT

A: entrée principale sur la rue de Bègles

B: intérieur de l'îlot arboré

C: la rue intérieure depuis la rue Lamothe-Pichon

D: les jardins poursuivent le coeur d'ilot

principe d'intervention

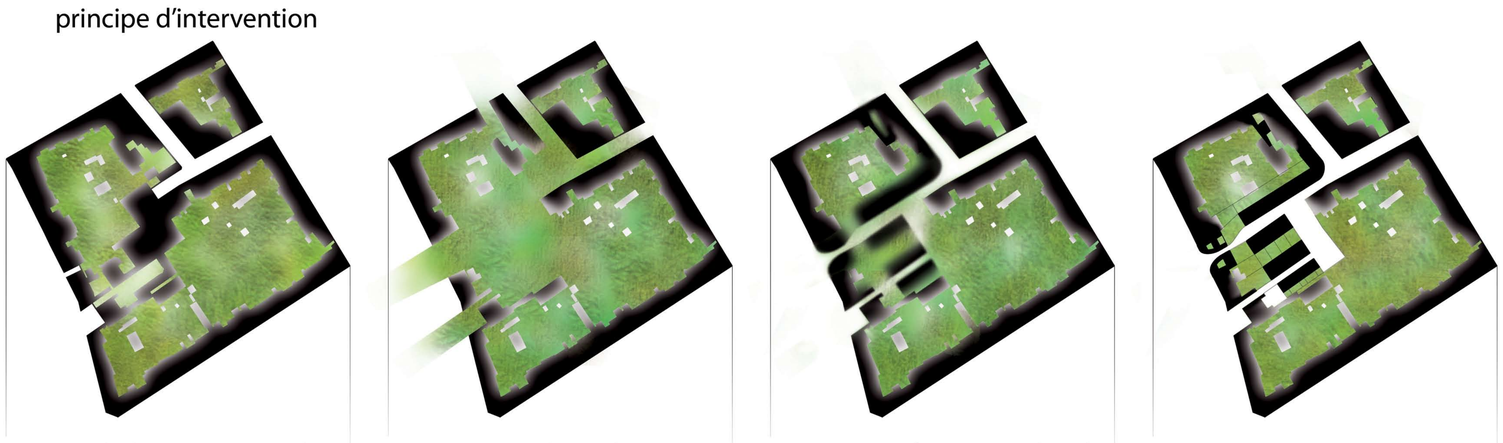

état existant: les îlots sont entièrement fermés, le coeur vert est très peu perceptible depuis la rue

suppression des grandes emprises et des batiments à densité faible ou peu qualitatifs

orientations du projet suite à la synthèse des intentions, du PLU et des sensations sur site

état projeté: développement des potentiels de l'îlot

principe constructif

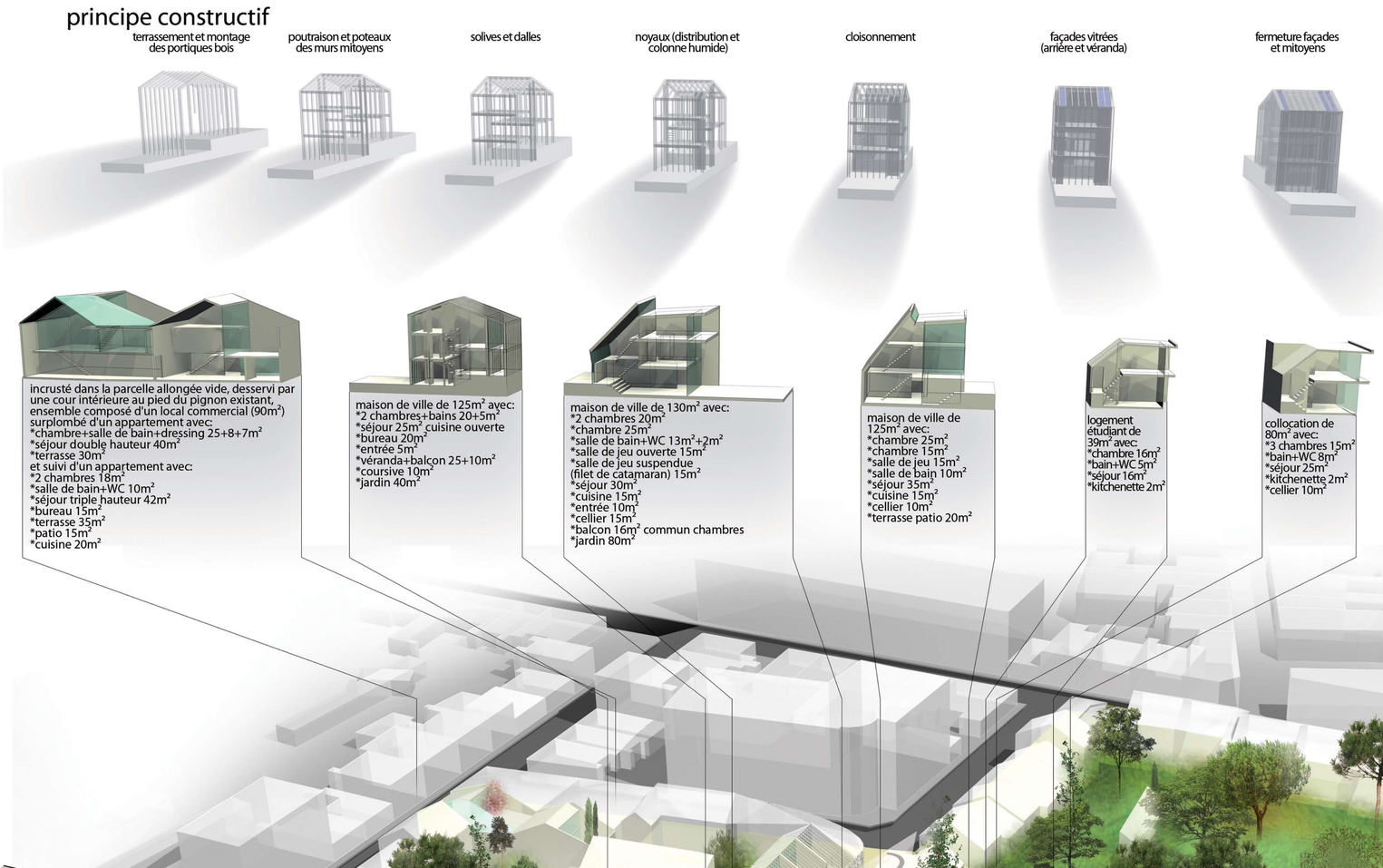

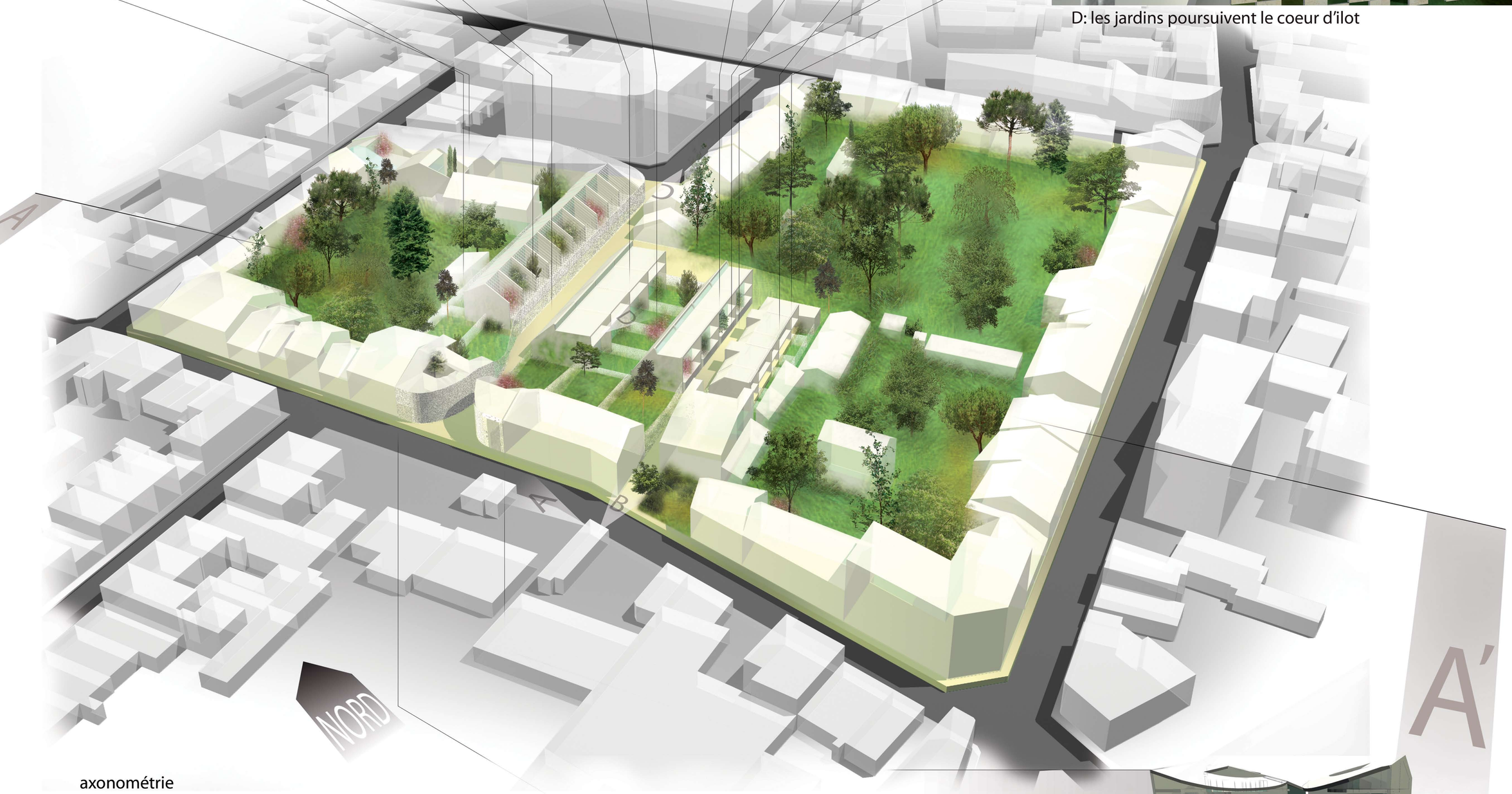

axonométrie

La question du stationnement est réglée par l'implantation d'un grand parking souterrain de 45 places. Entièrement dissimulé, il est planté et forme le jardin des deux échoppes restantes (dalle épaisse et réserves pour les racines d'arbres plus importants), et ses entrées sont camouflées sous la double peau des deux maisons d'angle. Deux sorties piétonnes débouchent en coeur d'îlot, toujours derrière la double peau.
Les maisons d'angle sont semblables, chacune étant pourvue de deux locaux commerciaux (50m² et 45m²), puis de deux appartements de 80m² formés d'un grand plateau au premier étage puis d'un plateau plus petit avec terrasse au deuxième étage. Le recul par rapport à la rue imposé pour la terrasse permet de dégager une double hauteur dans le séjour et un rapport visuel avec la terrasse.

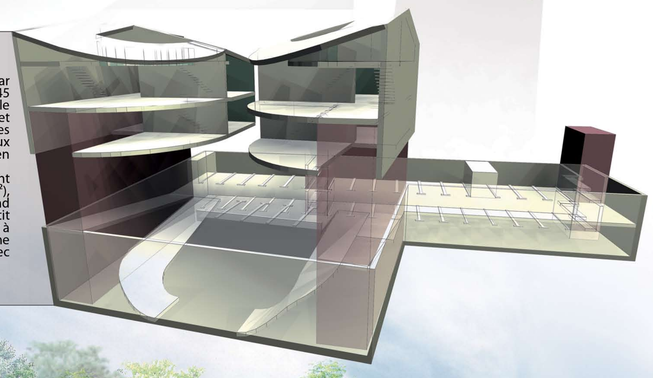

coupe transversale A-A' 1:200